15

C'est à la date butoir du 15 juin que les groupements de conception -construction déposeront leur offre pour le plan école d'avenir. On saura quelques jours après cette date qui des grands majors du BTP a emporté le marché correspondant à un montant de 754,8 millions d'euros destinés à rénover et construire une trentaine d'écoles d'ici à 2025. Sans compter les frais annexes, soit un total de 1,04 milliards.

14

premiers établissements sont concernés par la première « vague » de reconstruction. Ils devront être livrés à l'été 2021. Il s'agit des groupes scolaires Chartreux (4e) Azoulay (8e), Flotte (8e), Mazargues-Vaccaro (9e), Kallisté (15e), Grande Bastide Cazaulx (12e), HLM Jean Perrin (15e), Docks Libres (3e), Saint-Tronc (10e), La Rosière-Figone (12e), Bouge (13e), Vayssière (14e), Aygalades Oasis (15e), Loubon (3e).

77 000

petits Marseillais sont scolarisés dans les 440 écoles de la ville. Parmi elles, 53 datent des années 1960 et sont ce qu'on appelle des écoles de type « GEEP », du préfabriqué. Elles ont été le point de départ d'une polémique au retentissement national sur l'état de vétusté des écoles.

Vélodrome : et si l'OM ne payait plus le loyer ?

Sport

L'OM souhaite prendre la main sur l'enceinte du boulevard Michelet, rénovée elle aussi dans le cadre d'un PPP. En discussions ardues avec le gestionnaire, le club de foot agite la menace de bâtir son propre stade.

Le stade Vélodrome est aujourd'hui géré par un consortium de banques et un fond d'investissement. PHOTO ARCHIVES R.T.

Depuis 80 ans, les supporters de l'OM se rendent au stade Vélodrome pour assister aux rencontres du club marseillais. L'enceinte du boulevard Michelet a connu plusieurs rénovations. La dernière, réalisée en vue de l'Euro 2016, a été livrée à l'été 2014. Tout le monde s'accorde à dire que c'est une réussite architecturale et technique. Mais financière, beaucoup en doutent. La Ville a eu recours à un partenariat public privé (PPP) signé avec le groupe Bouygues, via sa filiale Arema, qui court jusqu'en 2045.

Outre le montage pour le coût des travaux (268 millions d'euros), c'est aujourd'hui son aspect technique qui pose problème. Car l'OM n'a quasiment aucune emprise sur le stade alors que c'est son outil de travail. Un état de fait dénoncé par le nouveau propriétaire, Franck Mc Court et son président, Jacques-Henri Eyraud. Ce dernier se répand dans les médias pour revendiquer la gestion exclusive du Vélodrome et réaliser des investissements aujourd'hui bloqués par Arema.

« Si l'on ne sent pas la volonté de tous de tirer dans le même sens, on en tirera les conclusions », s'agaçait, en milieu de semaine, le président du club. Avant d'enfoncer le clou, ce week-end, dans *la Provence* : *« Toutes les options sont sur la table, y compris celle de construire notre propre stade ». « Je n'y crois pas du tout, que serait l'OM sans son stade historique? »*, veut croire Roland Blum, adjoint (LR) aux finances, même s'il reconnaît que *« tout est juridiquement possible »*.

Une vente... Après 2020?

L'hypothèse d'un stade, même hors de Marseille, est réelle mais ressemble surtout à un coup de pression du club en pleine négociations avec Arema. *« Il faut impérativement qu'elles soient conclues avant juin »*, note l'adjoint.

Si d'aventure, l'OM quittait le Vélodrome, la municipalité aurait un trou annuel à combler d'environ 6 millions d'euros, qui correspond au loyer (5 millions de part fixe avec une part variable plafonnée à 9). *« Si le stade coûte 12 ou 13 millions d'euros pour accueillir 4 concerts ce serait le scandale du siècle »*, s'alarme Benoît Payan. Le président du groupe socialiste au conseil municipal parle d'un *« PPP mal ficelé »*.

« Il a été conçu au moment du décès de Robert Louis-Dreyfus, son épouse voulait déjà vendre, donc l'OM n'y a pas été associé », rappelle Roland Blum. Un péché originel. *« Si c'était à refaire, on mettrait l'OM dans le circuit dès le départ »*, concède-t-il. Tandis que Benoît Payan milite *« pour sortir du PPP et vendre le stade au club »*, l'adjoint aux finances coupe court : *« Capitalistiquement parlant, le montage avec Arema doit demeurer mais il y aurait de la cohérence à avoir un contrat de gestion entre eux et l'OM »*. Quant à la vente pure du stade, le maire s'y refuse. Le sujet reviendra forcément après 2020.

Florent de Corbier

MARSEILLE

Les architectes ont un plan B

Partie intégrante du collectif marseillais contre les PPP qui s'est créé pour dénoncer ce mode de financement, le syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône annonce qu'il continuera à démontrer en quoi la procédure en maîtrise d'ouvrage publique (MOP) est préférable dans l'intérêt public à la formule en contrat de partenariat public privé.

« Elle est plus intéressante pour l'intérêt public d'un point de vue financier, parce qu'elle représente un écart de 100 millions d'euros », explique l'architecte Maxime Repaux. Pointilleux, les architectes promettent une analyse encore plus détaillée qui permettrait d'économiser selon eux 300 millions d'euros. *« On tente d'expliquer depuis des mois qu'il n'est pas normal qu'un investissement de cette ampleur sur 25 ans, n'ait pas été assorti d'une étude de faisabilité préalable, et encore moins d'un diagnostic, d'audit sur l'ensemble des sites »*. Le syndicat des architectes travaille actuellement sur une contre-proposition qui sera rendue publique au début du mois de juin.

Une proposition alternative

Il s'agit d'un projet alternatif comprenant une réhabilitation lourde plutôt qu'une démolition-reconstruction jugée trop coûteuse pour les finances publiques. Cette solution permettrait d'économiser entre 30 à 40% et d'étendre la rénovation aux autres écoles de la ville. Cette démonstration, les architectes espèrent depuis longtemps pouvoir la soumettre au maire de Marseille.

Mais depuis le début du lancement de l'opération en PPP et d'une nouvelle polémique, la municipalité a décidé de ne pas communiquer avant la conférence de presse sur la prochaine rentrée scolaire. Au moment où l'opposition au PPP continue de se consolider, Maxime Repaux assure que *« tout le monde a le droit de se tromper et qu'il n'est pas trop tard pour que l'équipe municipale revienne sur son projet »*.

C.W.

« Une logique de privatisation des biens publics »

ENTRETIEN

Jean-Marc Coppola, conseiller municipal communiste à Marseille.

L'élu marseillais explique les raisons qui ont conduit la municipalité LR de Jean-Claude Gaudin a faire appel au privé pour la construction d'écoles publiques. Pour lui, un choix plus politique qu'économique.

Jean-Marc Coppola, conseiller municipal PCF. PHOTO D.R.

Jean-Claude Gaudin achève son mandat en faisant appel au privé. Est-ce dans la suite logique de son action politique ?

Il y a eu une pression très forte suite à la dénonciation de l'état des écoles par les parents d'élèves et les enseignants. Jean-Claude Gaudin devait donner un signe d'écoute pour clôturer son mandat. Un aveu que l'état des écoles laisse à désirer et qu'il allait y remédier. Mais la majorité municipale est dans une logique d'austérité. Elle subit les conséquences et accompagne les baisses des dotations d'État. Toutes les grandes villes, départements, régions n'agissent pas de la sorte. Jean-Claude Gaudin n'a pas mesuré les conséquences de sa décision. C'est une façon d'agir vite pour la Ville qui n'a quasiment pas étudié d'autres solutions.

Il y a tout de même une logique qui conduit à ce choix ?

C'est l'ADN de cette municipalité, inscrite dans une logique de privatisation des espaces et des équipements publics : comme l'Hôtel Dieu, la Corderie. Il y a trois PPP sur la ville : le Vélodrome, la rocade L2 et maintenant les écoles. Mais il y a aussi une vingtaine de délégations de services publics (parking, restauration scolaire, sécurité, équipements sportifs et culturels...). Cela signifie un abandon fort de la notion de service public. Pire que cela, j'emploie le terme de démission de la gestion des biens publics.

Vous considérez qu'il y a une sorte de démission du politique sur la ville ?

Quand on gère une ville de la sorte, on porte la démonstration qu'il n'y pas besoin d'élus et ce n'est pas le fait du hasard, c'est une stratégie chère à Macron. Lorsqu'il s'attaque à la démocratie, il ne s'attaque pas qu'aux institutions. Il s'attaque à tout ce qui peut mettre l'individu, le citoyen en situation de responsabilité et en situation d'action. Lorsque l'on confie les clefs du bien public à des grands groupes, il n'y a plus besoin d'élus. Le collectif contre les PPP fait preuve de plus de responsabilité que l'équipe municipale. Nous serons très exigeants, il faudra de la transparence, ce qui n'est pas une grande vertu de la majorité municipale.

Recueillis par C.W.